



Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, actuelle Directrice exécutive de l'ONU-Femmes et Secrétaire générale adjointe des Nations Unies. Elle a prêté le serment d'office à titre le 19 août 2013

Son message, à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2014

« En ce jour, nous fêtons avec les peuples du monde entier les progrès accomplis en faveur des droits des femmes, de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Dans le même temps, nous nous rendons compte que les progrès accomplis se sont avérés lents et inégaux et que dans certains cas, les femmes et les filles sont confrontées à de nouveaux défis d'une complexité accrue.

C'est pourquoi la Journée internationale de la femme est aussi une journée idéale pour renouveler notre engagement à consentir d'importants efforts afin de promouvoir l'égalité des sexes, tous ensemble, les femmes, les hommes, les jeunes, ainsi que les chefs d'État, religieux et communautaires ou les dirigeants du monde des affaires.

Si nous faisons preuve de détermination, sachant que l'autonomisation des femmes et des filles et l'encouragement de leur pleine participation peuvent aider à relever les plus grands défis du XXI^e siècle, nous trouverons des solutions durables à nombre de problèmes auxquels notre monde est confronté. Nous nous emploierons sérieusement à relever de grands défis tels que la pauvreté, l'inégalité, la violence envers les femmes et les filles, et l'insécurité.

Les femmes dépensent la majeure partie de leurs revenus pour assurer le bien-être de leurs enfants et de leur famille. Le renforcement de leur participation à la population active contribue à la croissance économique. En mettant fin à la pauvreté des femmes, nous réduirons durablement et fortement l'extrême pauvreté à travers le monde.

En prolongeant la scolarité des filles et en leur offrant un enseignement de qualité, nous donnerons aux jeunes femmes les moyens de jouer pleinement leur rôle au sein de la société et de bâtir des familles, des communautés et des démocraties plus solides.

En favorisant l'égalité des chances et en supprimant les obstacles structurels à l'autonomisation économique des femmes, nous réduirons les inégalités et nous stimulerons une croissance économique inclusive.

En appuyant la représentation égale des femmes aux postes de leadership dans les processus de paix, au sein des communautés, en politique, en affaires et au sein des institutions religieuses, nous bâtirons un monde plus juste, pacifique et sûr.

Si nous collaborons avec les hommes et les garçons, si nous travaillons ensemble, l'humanité embrassera une mission qui nous incombe à tous.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, nous nous souvenons des femmes qui, dirigées par des femmes dans le cadre de syndicats, ont réclamé à cette date, il y a plus d'un siècle, de meilleures conditions de travail, la paix et du pain, et nous leur rendons hommage. Leur appel reste valable aujourd'hui.

Étant donné les progrès lents et inégaux qui ont été accomplis, nous continuons à réclamer des changements. Nous rendons hommage, aussi, aux innombrables femmes des quatre coins du monde qui provoquent ces changements au quotidien.

Près de 20 ans après la Conférence de Beijing sur les femmes, et 15 ans après le Sommet du Millénaire, nous pouvons être fiers de nos réalisations. Davantage de femmes travaillent. Davantage de filles sont scolarisées. Un moins grand nombre de femmes meurt au cours de la grossesse ou de l'accouchement. Et enfin, davantage de femmes occupent des postes de direction.

Mais l'égalité entre les femmes et les hommes n'est une réalité dans nul pays au monde, et les violations des droits des femmes et des filles sont intolérables. Rappelons-nous donc les

enseignements tirés. Puisque l'égalité des sexes entraîne des progrès pour toutes et tous, poursuivons sur notre lancée et montrons-nous plus audacieux encore alors que nous nous employons à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à élaborer le nouveau programme de développement pour l'après-2015.

Nous ne pouvons plus nous permettre de freiner la moitié de la population mondiale. Le XXI^e siècle doit être différent pour chaque femme et chaque fille du monde. Chacune doit savoir qu'être née fille ne signifie pas être condamnée à une vie de souffrances et d'injustice. Ensemble, nous devons veiller à ce que :

CHACUNE soit en sécurité et à l'abri de la violence basée sur le genre.

Les droits fondamentaux de CHACUNE soient respectés, y compris ses droits en matière de procréation.

CHACUNE soit autonome sur le plan économique et à tous points de vue, grâce à son éducation, à l'égalité des chances, à sa participation et à son leadership.

Tel est l'impératif que je vous invite à respecter.

Franchissons ce pas et entamons une nouvelle ère historique.

Aujourd'hui et chaque jour, ONU Femmes défendra vaillamment les droits des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

L'égalité des sexes est synonyme de progrès accomplis non seulement pour les femmes, mais pour tous ».



Journée internationale de la femme : Contexte

C'est au cours de la Journée internationale de la femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à commémorer la Journée internationale de la femme tous les 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale adoptait une résolution proclamant qu'une Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales.

La Journée internationale de la femme trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XXème siècle en Amérique du Nord et dans toute l'Europe. Depuis lors, cette Journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement. Le mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique.

La Journée internationale de la femme fournit de plus en plus l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés.



À propos d'ONU Femmes

En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé ONU Femme, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Ce faisant, les États Membres ont pris des dispositions historiques pour accélérer les objectifs de l'Organisation liés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

La création d'ONU Femmes s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'ONU qui vise à regrouper les ressources et les mandats pour en accentuer l'impact. ONU Femmes est le résultat de la fusion de quatre composantes distinctes du système des Nations Unies dédiées exclusivement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et dont l'important travail sert de base à la nouvelle entité:

- la Division de la promotion de la femme (DAW) ;
- l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) ;
- le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) ;
et
- le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

ONU Femmes a principalement pour rôle :

- d'appuyer des organes intergouvernementaux, tels que la Commission de la condition de la femme, dans l'élaboration de politiques, de règles et de normes mondiales ;
- d'aider les États Membres à appliquer ces règles, et est prêt à fournir un appui technique et financier approprié aux pays qui le demandent et à forger des partenariats performants avec la société civile ; et
- de demander des comptes au système des Nations Unies sur ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes, avec notamment un suivi régulier des progrès enregistrés dans l'ensemble du système.



Répondre aux besoins des femmes du monde entier

Au cours des dernières décennies, l'ONU a fait d'énormes progrès dans la défense de l'égalité des sexes, notamment grâce à des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Non seulement l'égalité des sexes est un droit humain fondamental, mais sa réalisation a d'importantes retombées socioéconomiques. L'autonomisation des femmes nourrit des économies florissantes et soutient la productivité et la croissance.

Pourtant, les inégalités de genre restent profondément ancrées dans toutes les sociétés. Les femmes n'ont pas toujours accès à un travail décent et doivent surmonter la ségrégation des emplois et les écarts de rémunération entre les sexes. On leur refuse trop souvent l'accès à l'éducation et aux soins de base. Partout dans le monde, elles sont également de violences et de discriminations. Elles sont sous-représentées dans les processus décisionnels politiques et économiques.

Pendant de nombreuses années, l'ONU a été confrontée à d'importants obstacles dans la promotion de l'égalité des sexes sur toute la planète, parmi lesquels figurent l'insuffisance des fonds et l'absence d'une agence servant de figure de proue reconnue pour piloter les activités liées aux questions de genre.

8 mars, Journée internationale de la femme: Regard sur l'ONU-Femmes

Écrit par Redaction

Samedi, 08 Mars 2014 05:21 - Mis à jour Samedi, 08 Mars 2014 05:48

ONU Femmes a été créée pour relever de tels défis. L'organisation défend ardemment la cause des femmes et des filles et leur permet de mieux se faire entendre aux niveaux mondial, régional et local.

Fidèle à la vision de l'égalité pour tous et pour toutes inscrite dans la Charte des Nations Unies, ONU Femmes œuvre, entre autres, pour

- l'élimination de toute discrimination à l'encontre des femmes et des filles ;
- l'autonomisation des femmes ; et
- l'égalité entre hommes et femmes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Source : Nations-Unies, New York